

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
28 JUIN 2022

Présents : Véronique BARRAQUÉ ONNO (maire), Romuald FAVREAU, Ketty ARICIQUE DULAC, Carole RAKOTOARISOA, Sophie EXPERT, Yacine AINAOUI, Jérôme FOUILLOY, Laurent MALARD, Cédrick LE NEVANEN, Laurent PLANAGUMA, Sophie GARCIA, Alain LAFOURCADE, Gilles LAGARDERE, Nadine HURY, Hélène MAROUBY, Emmanuelle DELMAS.

Absents : Ghislaine LESCAT, Martine FRITIERE, Gérard CAMPISTRON, Hubert CORBEL.

Excusés : M BEUGNIES / M GRUMDEY / Mme PEYRE / M SOLANA / Mme POUZERGUES / Mme ANTOLINOS / Mme ESCLARMONDE

Procurations :

Marc BEUGNIES donne procuration à Sophie EXPERT.

Claudine PEYRE donne procuration à Laurent MALARD.

Robert GRUMDEY donne procuration à Laurent MALARD.

Pascal SOLANA donne procuration à Jérôme FOUILLOY.

Alexia POUZERGUES donne procuration à Romuald FAVREAU.

Christelle ANTOLINOS donne procuration à Carole RAKOTOARISOA.

Béatrice ESCLARMONDE donne procuration à Hélène MAROUBY.

Secrétaire de Séance : Mme ARICIQUE DULAC

Quorum : 16

Ordre du jour :

- 01-04-2022 - Sécurité : Transfert de propriété des radars pédagogiques posés par le SDEHG ;
- 02-04-2022 - Domaine public : Transfert amiable des espaces verts et réseaux du lotissement les Hauts du Moulin dans le domaine public communal ;
- 03-04-2022 - Vie locale : Tenue d'un vide grenier ;
- 04-04-2022 - Marchés publics : Validation du choix du prestataire pour le marché restauration scolaire ;
- 05-04-2022 - Toulouse Métropole : Demande de fond de concours à Toulouse Métropole pour le local police.

LA SÉANCE EST OUVERTE À 18 HEURES 09.

Madame la Maire ouvre la séance du 4 juillet 2022 et rappelle qu'il faut bien parler dans le micro. Elle demande aux élus de donner leur nom à chaque fois qu'ils prennent la parole.

Mme Ketty ARICIQUE DULAC procède à l'appel.

Madame la Maire fait un rappel de l'ordre du jour de la présente séance. Elle propose pour commencer d'acter la démission de M. Jean-François BEQUET qu'elle a reçu le 15 juin. Elle en profite pour le remercier pour sa participation pendant ces deux années au Conseil Municipal. Elle précise que le Préfet en a été informé et ajoute qu'ils accueillent aujourd'hui une nouvelle conseillère, Mme Emmanuelle DELMAS, à laquelle elle souhaite la bienvenue au sein de ce Conseil.

Elle propose aux membres du Conseil Municipal de faire un bilan de l'action du CCAS pour l'année 2021.

Elle laisse la parole à Mme Anne-Marie ROUYRE, Directrice du CCAS.

Mme Anne-Marie ROUYRE présente le bilan 2021 du CCAS et souhaite évoquer tout d'abord le service social.

Service social :

Elle indique qu'en 2021 il y a eu 321 entretiens sociaux, ce qui a touché 170 familles différentes et 68 nouvelles. Elle constate une petite diminution sur les dernières années due au COVID et à la nouvelle organisation mise en place. Effectivement, auparavant les familles étaient accueillies tout venant, et aujourd'hui elles sont accueillies uniquement sur rendez-vous. Elle précise qu'ils se sont rendu compte que beaucoup de choses se font à présent par téléphone ou dans un second temps par rendez-vous physique. Tous les passages ne sont pas notés comme cela se faisait avant, puisque c'est beaucoup plus réduit.

En termes de demandes domiciliation, le CCAS doit domicilier les personnes sans domicile fixe. Fin 2021, 7 personnes ont été domiciliées, 1 nouvelle personne dans l'année et 4 sorties. Ces personnes ne sont pas réellement sans domicile fixe, elles sont souvent hébergées, mais ont un lien avec la commune, ou alors elles sont en camping-car par choix.

Aides financières :

Il y en a eu 11 en 2021, pour un montant total d'environ 2 300 €. 11 bons alimentaires ont été délivrés pour un montant total de 670 €. Elle indique que c'est assez peu et qu'il y a une augmentation ces derniers temps puisque cette année, au 1^{er} juillet, la somme dépensée est déjà de 2 065 €. Elle précise que les personnes viennent pour les aides financières du CCAS, mais ce dernier sollicite également tous les partenaires tels que le Conseil Départemental, la CAF, etc. Pour les bons alimentaires, ils sollicitent le Secours

Populaire, les Restos du Cœur, le Rotary Club et le dispositif des bons solidaires mis en place par le Conseil Départemental depuis 2 ans.

Faits marquants :

Parmi les faits marquants, il y a le maintien de tous les accompagnements au moins par téléphone durant 2021. Il y a également une nouveauté, la mise en place de permanences d'aide aux démarches administratives qui jusqu'à présent était faite par le travailleur social.

De plus, ils ont pu avoir une habilitation dans Connect leur permettant de le faire de manière officielle et d'avoir une assurance quand ils vont dans le dossier des familles, ainsi qu'un meilleur encadrement.

2020 a été marquée par la réactivation du partenariat avec la Maison des Solidarités qui fait ressortir un travail de partenariat beaucoup plus riche et intense.

Emploi :

Une permanence du PLIE est proposée une fois tous les 15 jours. 14 personnes ont pu en bénéficier cette année. Les permanences devraient augmenter l'an prochain. À partir de septembre, il sera certainement mis en place des permanences de la Mission Locale sur Mondonville, ce qui favorisera la proximité du public et qui permettra de travailler davantage en partenariat autour des jeunes, public qui n'était pas beaucoup touché jusqu'à présent. Comme les années précédentes, le CCAS a travaillé sur la journée job d'été, projet intercommunal qui est porté au départ par Aussonne, et qui s'est fait en présentiel sur prise de rendez-vous pour s'adapter au contexte sanitaire. Il y a eu 10 employeurs, 94 participants, dont 7 seulement de Mondonville.

Le CCAS travaille également avec « Entraide et Partage » dont l'une des missions est d'intégrer les personnes qui souhaitent se former et travailler un projet professionnel en leur proposant des heures de services à domicile. Soit, elles s'orientent vers le domaine d'aide à domicile, soit elles reprennent le goût et la réalité du monde du travail et en parallèle elles recherchent un emploi ou travaillent un projet professionnel. « Entraide et Partage » indique qu'il est compliqué de trouver des heures de ménage à faire chez les particuliers, mais il est encore plus compliqué de trouver des personnes motivées pour travailler dans l'aide à domicile. Elles essaient de faire un gros travail de recrutement, mais ce n'est pas évident de toucher ce public-là.

Cette année le CCAS souhaite :

- Relancer le partenariat avec « Entraide et Partage ».
- Les soutenir dans la possibilité de toucher un nouveau public.
- Mettre en place une nouvelle permanence du PLIE.
- Démarrer la permanence de la Mission Locale en septembre.
- Participer au renouvellement de la journée Job d'été.

Logement :

Trois nouvelles résidences ont été livrées en 2021, ce qui porte à 522 le nombre de logements sociaux, soit 19,3 % au 1^{er} janvier 2022. Il y a également eu 136 demandes de logements de Mondonvillois dont 36 ont eu satisfaction. La demande en T2 et T4 est forte,

mais il est difficile de les fournir, notamment les T4. À l'inverse, les bailleurs proposent beaucoup de T3, ce qui est moins demandé actuellement. Le bon partenariat avec les organismes HLM permet de positionner de nombreuses personnes et même au-delà du contingent.

Mme Anne-Marie ROUYRE fait savoir aux élus qu'ils peuvent poser des questions à n'importe quel moment.

Petite Enfance :

Concernant le soutien à la parentalité, le CCAS travaille avec l'Association « Marcher à quatre pattes », qui proposait auparavant des ateliers uniquement pour les bébés, et cette année il y a en plus des ateliers pour les plus grands, 0-3 ans. 17 familles mondonvilloises y participent, soit 20 enfants, et ces ateliers se tiennent au Relais Petite Enfance où les locaux sont beaucoup mieux adaptés. Cela permet de montrer que le RAM du centre de la commune vit, en espérant renvoyer une image qui permette de se faire connaître. Cela a été apprécié par l'Association et également par les parents fréquentant l'Association. Un maintien petite enfance sera mis en place en décembre 2022. Il y a eu une matinée avec les parents autour de la petite ferme éducative qui s'est faite au RAM. C'était intéressant et à renouveler.

Au niveau du Relais Petite Enfance, il y a 55 assistantes maternelles à Mondonville dont 37 seulement sont réellement actives, ce qui fait 124 agréments. Il y a un grand besoin de gardes d'enfants sur Mondonville, il y a peu d'assistantes maternelles. Il y a vraiment une grande difficulté sur ce plan-là. Le Relais a été très actif cette année avec des ateliers pour les enfants toutes les semaines, soit 67 ateliers au total. De plus il y a eu 14 séances à la Médiathèque et 2 sorties. 27 assistantes maternelles et 98 enfants y ont participé.

La Directrice du RAM a proposé des séances d'analyse de la pratique professionnelle, 9 assistantes maternelles en ont bénéficié. Le Relais Petite Enfance s'est positionné sur une mission qui consiste à inciter les assistantes maternelles à partir en formation, ce qui a bien marché puisqu'il y en a 9 qui y ont participé cette année.

Elle précise que le RAM a changé de nom et s'appelle RPE – Relais Petite enfance, et est très sollicité pour tout ce qui est recherche de modes de garde. Il y a eu 129 demandes de familles. Le CCAS souhaite mettre en place une action sur la valorisation du métier des assistantes maternelles, il y aura d'ailleurs un projet intercommunal en septembre et un forum se tiendra à ce sujet. Le CCAS réfléchit à mettre en place un guichet unique qui permettrait d'accompagner les parents dans leur réflexion sur la recherche d'un mode de garde. Tout le monde se précipite sur la crèche, mais ce guichet unique permettrait de voir avec les familles ce qui leur correspondrait le mieux, aussi bien aux parents qu'à leurs enfants. La partie financière leur serait également expliquée et cela permettrait donc de réfléchir avec ces familles pour qu'elles soient maîtres de leur choix, et ainsi donner plus de professionnalisme dans ce moment d'information aux parents pour qui il est important de réfléchir à sa position par rapport à l'accueil de leurs enfants.

Il y a eu 99 demandes en 2021 pour la crèche des « P'tits Poussins ». 11 enfants ont été inscrits aux « P'tits Poussins » et 11 aux « Grillons ». Sur l'année, 43 enfants ont bénéficié d'une place en crèche aux « P'tits Poussins » dont 6 en occasionnel. Les agents avaient demandé à avoir plus de temps de concertation, les élus ont accepté de fermer 2 jours et demi pour que les agents puissent travailler sur le projet pédagogique, sur des projets, des situations particulières, ce qui a été apprécié par les agents.

Les projets de cette année tournaient autour de :

- L'accès à la culture, avec un intervenant de « Lire et faire lire » qui est venu.
- La motricité, avec un prestataire extérieur qui est intervenu pour les enfants et que l'équipe a trouvé très formateur.
- Une formation autour de l'analyse des pratiques professionnelles.

Il restait pour 2021 à :

- Revoir le règlement intérieur.
- Continuer de travailler sur le projet d'établissement.
- Étudier les leviers possibles pour améliorer le taux d'occupation.
- Travailler sur les critères d'admission des places en crèche.
- Développer les rencontres avec l'extérieur notamment les seniors.
- Travailler autour du développement durable.
- Revoir le marché Restauration où les élus souhaitent améliorer la qualité de la prestation.

Certains de ces points sont bien avancés. Sur le marché Restauration, la CAO a décidé de nouveaux prestataires : API, qui a démarré vendredi dernier.

Lien social :

En temps de canicule, fin 2021 il y avait 52 familles sur liste des personnes vulnérables qui ont été contactées.

La programmation des activités seniors a repris. Ce programme se veut varié, que ce soit sportif, culturel, et vise à toucher tout type de public. Le démarrage s'est fait doucement en 2021 avec 4,5 personnes en moyenne, et cela progresse petit à petit avec une bonne participation à ces sorties activités. L'idée est d'ouvrir plus largement en touchant tout type de public, comme des personnes isolées ayant besoin d'être valorisées, de rencontrer des personnes, etc.

Des ateliers de découverte du numérique ont été mis en place à la Médiathèque. Il a été instauré du transport pour les seniors, mais pour l'instant les personnes l'utilisent surtout pour se rendre aux activités. Le CCAS continue de travailler avec l'Association « Siel Bleu » qui propose de la gym adaptée avec 18 participants réguliers, ce qui est important pour tout ce qui est prévention au niveau santé pour les seniors. Des fêtes de fin d'année sont proposées, 136 personnes ont participé à un repas aux Écuries de la Tour. La participation des enfants a été sollicitée, que ce soient les enfants du RPE, de la crèche ou de l'ALAE, qui sont venus présenter des cadeaux aux seniors. Cela a permis un temps d'échange intéressant et cela sera peut-être renouvelé l'an prochain. 186 colis de Noël ont été

distribués, mais aucun critère spécifique n'était demandé pour bénéficier du repas ou recevoir un colis.

Au niveau des jardins familiaux, il y a eu 10 demandes en attente au 31 décembre 2021. C'est quelque chose qui marche bien et qui est très sollicité. Le CCAS a une Association beaucoup plus dynamique depuis quelque temps, 2 cabanons ont été installés et divisés en deux ce qui permet d'accueillir 4 nouveaux jardiniers.

Il est prévu pour 2022 l'achat de 2 nouveaux cabanons puisque cela correspond à la demande des Mondonvillois. De beaux projets se mettent en place. Il a également été mis en place, avec les jardins familiaux, des projets intergénérationnels. Un questionnaire est établi à l'intention des jardiniers pour connaître leur satisfaction, comment améliorer, mieux travailler avec eux et recueillir leurs idées.

Au niveau du lien social, le projet de l'année a été de travailler au niveau de l'intergénérationnel. Des actions ont été développées avec le CAJ, l'ALAE, le centre aéré, les crèches et RPE, et le souhait du CCAS et de mettre en place la semaine bleue, qui se tiendra en octobre et où plusieurs actions seront mises en place pour montrer le rôle des seniors dans notre société, le fait que chacun peut avoir besoin les uns des autres. Un programme sera établi :

- Un film avec la Médiathèque.
- Un bal occitan sur le parvis où petits et grands viendront. Le vecteur sera l'enfant, il y aura une préparation avec les enfants à l'interclasse pour leur apprendre les danses occitanes et ils devront motiver leurs parents, ceci afin de partager un moment pour tous les âges.

Concernant le portage des repas pour les seniors, 12 000 repas ont été livrés en 2021, soit 40 % d'augmentation cette année. Le portage fonctionne très bien, mais les nombreuses demandes ont fait que le temps de livraison s'est rallongé. Le problème qui se posait était quand l'agent qui faisait les livraisons était absent, du coup le choix a été fait cette année, lorsque le marché a été renouvelé, d'intégrer également la livraison dans le marché. CRM a remporté le marché et a démarré le 1^{er} juillet. Il s'occupe de la confection des repas, sous-traite à La Poste la livraison aux domiciles des personnes âgées, et joue un rôle de veille ce qui permet d'avoir une relation de proximité. Même si cette prestation est déléguée au CRM, le CCAS reste la focale des seniors et est toujours en lien avec eux. C'est le CCAS qui fait les commandes ainsi que le point, et une personne du service se rend une fois par mois chez les seniors pour maintenir le rôle de veille.

Tous ces projets émanent de ce que le CCAS constate venant du public et du choix des élus, il va encore plus s'appuyer sur le diagnostic du territoire puisqu'il a pris un Cabinet : M. Jean-Philippe GUILLEMET, en septembre 2021, afin d'établir un diagnostic du territoire, connaître les besoins de la population et qui permet de s'appuyer sur ce travail-là pour mettre en place des orientations politiques.

Les élus ont fait un séminaire il y a à peu près un mois, suite auquel doit être finalisé un plan d'action pour mettre en place un document qui sera remis à la CAF en septembre, document comportant la déclinaison de toutes les actions. Une restitution au public sera

faite le jeudi 6 octobre en soirée. Il y a eu un travail intéressant de partage avec les partenaires et les élus pour vraiment connaître un peu plus la population et pouvoir décliner une politique. C'est la base de l'action du CCAS puisque chaque commune est différente et l'intérêt est de s'adapter au public.

Elle demande aux membres de Conseil Municipal s'il y a des questions.

Puisqu'il n'y a pas de questions, Madame la Maire remercie Mme ROUYRE pour cette présentation, ainsi que le CCAS pour le travail très efficace qui a été fait.

M. Gilles LAGARDERE souligne l'énorme travail fourni par le CCAS.

Madame la Maire reprend le Conseil Municipal avec les délibérations. Elle précise qu'ils attendent M. Marc BEUGNIES pour le bilan de la saison culturelle et des ateliers culturels, qui doit les rejoindre pour faire la présentation, sinon elle fera elle-même cette présentation. Elle propose de commencer par l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2022.

APPROBATION Compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2022.

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de voter le compte rendu du Conseil Municipal en date du 2 juin 2022. Elle demande s'il appelle des remarques ou des questions. En l'absence de remarques et de questions, elle propose de procéder au vote en demandant qui s'abstient et qui est contre.

Approuvé à l'unanimité

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES RADARS PÉDAGOGIQUES POSÉS PAR LE SDEHG

Délibération n° 01-04-2022

Madame la Maire indique au Conseil Municipal que la première délibération concerne le transfert de propriété des radars pédagogiques qui ont été posés par le SDEHG en 2018, et rappelle qu'il y en a deux sur la commune.

Actuellement ces radars sont la propriété du SDEHG, Syndicat Énergie Haute-Garonne. À l'issue d'un partenariat de plus de 40 mois, correspondant à la durée moyenne de l'amortissement de ce matériel, le SDEHG procède à titre gratuit à la rétrocession de ces radars à la commune.

Cette délibération consiste à accepter la propriété à titre gratuit des radars implantés par le SDEHG à Mondonville, et d'autoriser Madame la Maire à réaliser toutes les démarches afférentes à cette procédure.

Elle s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions. Faute d'en avoir, elle procède au vote en demandant qui s'abstient et qui est contre.

Où l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : approuve le transfert de propriété des radars pédagogiques posés par le SDEHG.

Approuvé à l'unanimité

TRANSFERT AMIABLE DES ESPACES VERTS ET RÉSEAUX DU LOTISSEMENT LES HAUTS DU MOULIN DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Délibération n° 02-04-2022

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de passer à la deuxième délibération qui est le transfert à l'amiable des espaces verts et réseaux du lotissement les Hauts du Moulin dans le domaine public communal.

Il y a eu une demande de rétrocession formulée par la copropriété les Hauts du Moulin pour l'euro symbolique de l'ensemble des espaces verts et réseaux électricité du lotissement les Hauts du Moulin. Il s'agit d'accepter à l'euro symbolique cette rétrocession de parcelle, et d'autoriser Madame la Maire à effectuer des démarches administratives, signer les actes nécessaires en sachant que les frais de notaires sont à la charge exclusive de la copropriété les Hauts du Moulin.

Elle s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions. Faute d'en avoir, elle procède au vote en demandant qui s'abstient et qui est contre.

Ouï l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : approuve le transfert amiable des espaces verts et réseaux du lotissement les Hauts du Moulin dans le domaine public communal.

Approuvé à l'unanimité

TENUE D'UN VIDE-GRENIER

Délibération n° 03-04-2022

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de passer à la troisième délibération. Elle concerne le dernier vide-grenier. Le 17 mars les membres du Conseil Municipal ont approuvé le règlement du vide-grenier. Suite à une demande de la Trésorerie, il s'agit maintenant d'avoir une délibération pour acter les tarifs des emplacements. Dans le règlement intérieur, il y avait bien la participation financière, mais aujourd'hui il s'agit d'avoir une délibération à part. Ils proposent de fixer ce tarif à 10 € l'emplacement de 2,50 mètres sur 2 mètres.

Elle s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions. Faute d'en avoir, elle procède au vote en demandant qui s'abstient et qui est contre.

Ouï l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : approuve le tarif des emplacements pour la tenue des vide-greniers.

Approuvé à l'unanimité

VALIDATION DU CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ RESTAURATION SCOLAIRE

Délibération n° 04-04-2022

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de passer à la délibération numéro 4 concernant la validation du choix du prestataire pour le marché Restauration scolaire.

Elle rappelle qu'il y a eu un avis d'appel public à la concurrence sur la restauration scolaire des deux écoles qui a été publié le 29 avril. Il y a eu une commission d'appel d'offres qui a choisi CRM.

Il s'agit d'autoriser Madame la Maire à signer le marché qui interviendra à la rentrée.

Elle s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions. Faute d'en avoir, elle procède au vote en demandant qui s'abstient et qui est contre.

Où l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : approuve la validation du choix du prestataire pour le marché restauration scolaire.

Approuvé à l'unanimité

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À TOULOUSE MÉTROPOLÉ POUR LE LOCAL POLICE

Délibération n° 05-04-2022

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de passer à la délibération numéro 5 qui est une demande de fonds de concours à Toulouse Métropole pour le local police.

Elle rappelle qu'ils se sont engagés à un projet de rénovation de la salle Roussillon en vue d'un local de police, et dans ce projet de rénovation, ils vont en profiter pour améliorer la performance énergétique de ce bâtiment. Ils font donc appel à Toulouse Métropole par le moyen de l'attribution d'un fonds de concours, pour accompagner ce financement des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Elle ajoute qu'il est donc proposé aux élus de donner un accord de principe quant à la demande de fonds de concours et de donner à Madame la Maire le pouvoir pour faire cette demande auprès du Président de Toulouse Métropole.

Elle s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions. Faute d'en avoir, elle procède au vote en demandant qui s'abstient et qui est contre.

Où l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : approuve la demande de fonds de concours à Toulouse Métropole pour le local police.

Approuvé à l'unanimité

Madame le Maire indique à présent que le Conseil en lui-même est terminé et laisse la parole aux adjoints qui vont pouvoir évoquer les sujets au niveau des commissions.

Madame Ketty ARICIQUE DULAC remercie Madame la Maire de lui donner la parole. Elle souhaite faire un point sur les commissions.

Concernant la commission démocratie participative, deux dispositifs ont été mis en place :

- Le Comité de sélection : une demande de candidatures des Mondonvillois a été faite, 5 élus et 2 Mondonvillois participent à ce Comité de sélection dont l'objectif est d'analyser toutes les sollicitations des Mondonvillois quel que soit le canal de leur contribution, à savoir lors des anciens cafés citoyens qui ont eu lieu l'année dernière, de formulaires web, puisqu'une page est dédiée à cela, et également à l'accueil par les Comités de quartier.

Il y a eu 600 contributions, et une analyse de chacune des demandes est en cours. Pour l'instant une centaine est traitée dont les deux tiers sont adressés aux commissions. Il y a évidemment des indicateurs sur l'intérêt général, le chaire, adapté à tout un chacun, et elles sont adressées aux commissions qui sont seuls maîtres à décider si ces attentes peuvent être transformées en projet. Dorénavant, un retour sera fait de manière régulière dans les différents bulletins municipaux. Un premier point sera fait de façon très macro et les prochaines fois cela sera plus précis.

Madame Sophie GARCIA demande si le Comité de sélection s'est déjà réuni.

Madame Ketty ARICIQUE DULAC répond que le Comité de sélection se réunit toutes les trois semaines à peu près depuis janvier, parce que 600 contributions à analyser, cela prend du temps. Elle précise que dans ce Comité il y a entre autres, Mme Hélène MAROUBY, M. Cédric LE NEVANEN, M. Jérôme FOUILLOY, Mme Claudine PEYRE et elle-même, Mme Ketty ARICIQUE DULAC. Il y a également deux administrés. Ils se sont donc rencontrés entre cinq et six fois depuis janvier. Elle insiste sur le fait que cela prend du temps, mais affirme qu'il est très intéressant de reproduire. Elle poursuit en présentant le deuxième dispositif :

- Les Comités de quartier. Ils ont été lancés l'année dernière, mais suite au COVID ils n'ont pas pu aller au bout des démarches. Ils ont donc relancé le dispositif et il y a trois Comités de quartier qui se relancent. Le quartier 2 : le quartier de Bouconne fait un premier apéritif dînatoire le 8 juillet, et les quartiers 5 et 6 se lanceront en septembre. Elle précise que certains quartiers ont des noms et d'autres pas encore, d'où l'annonce des numéros de quartiers. Elle précise que les élus peuvent les retrouver sur le site de la Mairie sur une page dédiée aux Comités de quartier. Elle rappelle que l'objectif, si elle prend le canal apéritif dînatoire, c'est un moyen, mais pas une finalité, l'objectif est de pouvoir se réunir afin de recréer le lien social qui manque sur Mondonville, de remettre du lien entre les administrés et la Mairie, et de faire émerger des attentes et des propositions. C'est le dispositif le plus proche de proximité pour les Mondonvillois.

Concernant la partie action sociale/accessibilité, elle rappelle que comme l'a évoqué Mme Anne-Marie ROUYRE en début de séance, il y aura une restitution du diagnostic réalisé par le Cabinet le jeudi 6 octobre, au milieu de la semaine bleue qui sera du 2 au 9 octobre. Cela sera très riche et très apprenant. Il y aura ensuite les orientations, où sera mise en place une politique sociale la plus adaptée auprès des Mondonvillois. Cette politique sociale a pour objectif d'améliorer la vie de toutes les personnes qui sont dans le besoin ou qui ont un besoin.

Elle demande s'il y a des questions.

Faute d'en avoir, Madame la Maire propose à un autre adjoint d'intervenir.

Madame Carole RAKOTOARISOA évoque la commission Enfance/Petite Enfance et indique que sur l'année 2021/2022, il y avait deux commissions : la commission Enfance et la commission Petite Enfance, qui ont fusionné en une seule commission. Dans les projets sur la dernière année scolaire, il y a eu tout un travail sur le projet éducatif de territoire, notamment faire un bilan de celui qui arrivait à échéance. À l'aide de ce bilan et de certains points du diagnostic de territoire, un travail est entamé pour définir les grands axes du nouveau PEDT qui ira de 2022 à 2025. Les axes sont les suivants :

- Le premier axe consiste à soutenir la parentalité.
- Le deuxième axe consiste à rendre le jeune, acteur de sa vie et de son projet de vie.
- Le troisième axe est plus en lien avec l'école périscolaire, mettre en place une continuité éducative.
- Le quatrième axe consiste à renforcer les liens partenariaux pour l'épanouissement des publics jeunes et enfants. Il s'agit de mettre en place une sorte de toile d'araignée plus large que l'école seule et donc faire intervenir par exemple les Associations.

Il a été mis en place sur la rue de la Liberté, une rue scolaire côté Jules Vernes depuis le 23 mai. Il s'agit d'une expérimentation qui a fait l'objet d'un bilan la semaine dernière, avec des retours de parents montrant un bilan globalement positif. Il y a eu une nette amélioration de la sécurité aux abords de l'école, mais il ressort également quelques difficultés en termes de stationnement. D'autres points restent à étudier, d'où la décision qui a été prise de prolonger cette expérimentation jusqu'à la fin de l'année civile pour pouvoir prendre en compte les aspects météo.

Elle précise qu'il y a eu l'accompagnement de Toulouse Métropole pour un projet d'alimentation durable et de qualité dans les restaurations scolaires. Cet accompagnement touche à sa fin, un bilan a été réalisé la semaine dernière en compagnie de Toulouse Métropole, du Cabinet Indigo et de Bio Ariège-Garonne. Ils ont aidé à la mise en place d'un dispositif appelé « demi-portion » dans les restaurations scolaires de Mondonville, ainsi que sur la rédaction du cahier des charges pour le marché de restauration scolaire qui a été un gros chantier pour cette année.

Dans les perspectives, il s'agit de poursuivre ces différents projets, notamment dans le cadre du projet alimentation où il y avait des actions qui étaient prévues autour du compostage et qui restent encore à mettre en œuvre, notamment du compostage pédagogique, et également des actions de sensibilisation auprès des élèves et des parents.

Pour compléter ce qui a été présenté par Mme Anne-Marie ROUYRE, il y a en perspective la mise en place d'une journée des familles pour compléter la matinée Petite Enfance. Cela prendra en compte un panel plus large d'enfants.

Madame la Maire s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions. Faute d'en avoir, elle propose à M. Yacine AINAOUI de prendre la parole.

Monsieur Yacine AINAOUI fait un bilan rapide de ces deux premières années. Les projets sont les suivants :

- Une section tennis de table a été mise en place via le Foyer Rural. Cela fonctionne assez bien.
- Rugbytots a été accueilli. C'est une Association plutôt dans l'éveil pour les tout-petits de 2 à 6 ans.
- Ouverture de la boxe qui fonctionne également assez bien
- Des travaux de foot, vestiaires et terrain ont été menés.
- Rénovation des terrains de tennis.

Les projets en cours :

- Projet d'ouverture aux Mondonvillois pour pouvoir accéder au terrain de tennis via une application qui permet de s'inscrire, afin de réserver un terrain pour pouvoir pratiquer hors Associations, que ce soit le soir, le dimanche ou le samedi. Cela se fait en collaboration avec M. SON, Président du tennis, pour ne pas gêner les créneaux des Associations sur ces terrains-là.
- Bilan positif de la première fête du sport qui s'est déroulée le mois dernier : excellents retours de la part des Associations ainsi que des Mondonvillois qui sont venus s'exercer sur cette journée.
- À venir : la seconde édition de la course de Mondonville le dimanche 2 octobre. La première édition a été un très gros succès.
- Très gros projet qui consiste à créer une future plaine sportive. Un Comité de pilotage a été créé avec certains agents et certains élus, en partenariat avec le Cabinet Vitam qui a été sélectionné pour leur qualité et leur expérience sur ces domaines. Aujourd'hui le planning est assez précis et un recueil des besoins a déjà été fait auprès des Associations puisque le but est de les intégrer dans ce projet et qu'ils puissent s'exprimer à travers leurs besoins, afin de créer cette plaine sportive en fonction des retours de ces Associations.

Il demande s'il y a des questions.

Monsieur Gilles LAGARDERE voudrait savoir si quelque chose est prévu au niveau d'un éventuel futur boulodrome. Il demande s'il y a de la demande comme cela a été le cas par le passé.

Monsieur Yacine AINAOUI répond qu'il y a effectivement de la demande. Il a assisté à la dernière AG des boulistes, c'est un engagement fort et important. Les boulistes ont été consultés récemment sur le recueil des besoins par le Cabinet Vitam, et ils sont inscrits dans ce futur projet.

Madame la Maire demande si d'autres adjoints souhaitent intervenir. Personne d'autre ne souhaitant intervenir, Madame le Maire indique qu'en l'absence de M. Marc BEUGNIES, elle va faire un petit rapport sur la culture à Mondonville.

QUESTIONS DIVERSES

Elle tient auparavant à évoquer la commission qui est vice-présidée par M. Marc BEUGNIES et qui est la commission culture et patrimoine. Cette commission, avec la participation de la section histoire et patrimoine du Foyer Rural, a travaillé sur un parcours patrimonial et sera inaugurée le 18 septembre lors de la journée du patrimoine. Les élus auront le plaisir de découvrir ce parcours patrimonial qui a demandé beaucoup de travail.

Elle revient sur la culture à Mondonville pour la Médiathèque. Il y a une augmentation des abonnés de 8 % entre 2021 et 2022, avec une augmentation de la fréquentation de la Médiathèque sans emprunts. C'est-à-dire que beaucoup de personnes viennent à la Médiathèque sans emprunter, que ce soit pour des visites d'exposition, des jeux, lecture de la presse.

Les ateliers culturels 2021/2022 :

Le bilan est globalement positif, il y a un bon taux de fréquentation et une satisfaction de la part des participants. La participation des usagers ne permet pas de couvrir les dépenses, mais ces ateliers n'ont pas une vocation à s'autofinancer puisqu'ils s'inscrivent dans la politique défendue par l'équipe municipale d'accès à la culture, de favorisation des pratiques culturelles pour le plus grand nombre. Les tarifs des ateliers se situent dans la moyenne des villes du secteur.

Les différents ateliers sont :

- Des ateliers d'anglais adultes de deux heures par semaine. Pour 2022/2023, un créneau à destination des grands débutants devrait être mis en place s'il y a un nombre d'inscrits suffisant.

- Des ateliers d'anglais enfants avec trois séances par semaine. Le bilan est bon, avec une assiduité importante des enfants. Il y a une demande des familles pour un créneau à destination des maternelles. Cela sera mis en place s'il y a un nombre d'inscrits suffisant. Elle souligne l'engagement de l'intervenante sur la commune puisqu'elle propose régulièrement des animations bénévoles, lecture bilingue, en Médiathèque. Cette intervenante a également participé au dernier Festival de cinéma.
- Du théâtre enfants et ados à raison de trois heures par semaine. Cet atelier est très plébiscité et a un taux de remplissage stable, avec des enfants qui suivent les ateliers pendant plusieurs années.
- Un atelier d'art plastique enfants, deux heures par semaine, avec également une bonne fréquentation.
- Un atelier photo adultes et ados dès 14 ans a été mis en place en 2021, deux heures par semaine. Le bilan est très positif, l'atelier est complet, et ce qui est intéressant c'est que c'est un atelier intergénérationnel.
- Un atelier éveil musical, deux séances par semaine.
- Un atelier éveil corporel, trois séances par semaine, avec la même intervenante que pour l'atelier éveil musical. Ces deux ateliers seront reconduits puisqu'ils sont très demandés.
- Un atelier musique à l'école, avec une intervenante 1h30 par semaine sur deux classes.

Saison culturelle :

Madame la Maire précise qu'elle n'en a qu'une partie. Elle indique que la culture, contrairement à leur budget, fonctionne en année scolaire, et elle n'a eu que le dernier semestre, de janvier à juin.

- Le ciné clap : dès février il a été mis en place une séance mensuelle de cinéma, le vendredi soir en salle d'animation, avec une fréquentation variable. Il y a des films grand public qui sont très vus comme « le dernier loup » qui a attiré 70 personnes, et d'autres qui sont plutôt des documentaires, qui sont donc plus intimistes et qui ont accueilli autour de 27 personnes.
- Sur le dernier semestre, 7 spectacles ont été proposés : 3 concerts et 4 spectacles. Il y a une très bonne participation qui est constante avec un public régulier composé la plupart du temps des mêmes personnes.
- Cafés et thématique : il y en a eu 3, café/cinéma, café/BD et café/littéraire. Il y a une bonne participation qui est régulière.
- Expositions : il y en a eu 3 dans l'enceinte de la Médiathèque en visite libre ou en médiation par les agents.

Il y a ensuite les ateliers scolaires en Médiathèque :

- Dans le cadre de la promotion de la lecture publique, toutes les classes de Mondonville sont accueillies 5 fois par an à la Médiathèque. Les séances sont menées par les agents et varient en fonction des niveaux accueillis, des activités culturelles et des demandes des enseignements. Les enseignants sont très demandeurs et l'apprécient.

- Des actions scolaires sont proposées aux écoles et sont en cohérence avec la programmation culturelle. Il y a des spectacles, des actions culturelles.

Les différents partenariats :

Plusieurs partenaires s'inscrivent dans des événements régionaux, nationaux, et bénéficient d'expertise et d'accompagnement sur des projets. Ces partenaires sont :

- La Médiathèque départementale avec l'enrichissement de fonds, prêts de livres, des supports de médiation comme les tapis de lecture, les expos.

- « Le marathon des mots » qui est une manifestation nationale.

- « Partir en livre » qui est une action culturelle en relation avec le festival du livre de Saint-Orens, jeune public.

- Toulouse Métropole par les expositions pour les petits, des animations, des spectacles.

Les partenaires à venir :

- « Toulouse Polars du Sud ».

- « Marionnettissimo ».

Madame la Maire conseille de suivre le programme, car il est riche et varié, il ne faut rien oublier.

Elle ajoute que cette année, ils ont pu bénéficier d'interventions avec des Associations mondonvilloises.

- « Envol » a offert un beau spectacle au mois de juin.

- « La Lyre d'Alliez » au mois de janvier et puis récemment en mai ou juin.

- Le Foyer Rural a participé à « Jazz sur son 31 » et a pu faire bénéficier d'un super spectacle à l'automne.

Madame la Maire insiste sur le fait qu'il faut suivre, car cela bouge beaucoup.

Elle s'enquiert d'éventuelles questions par rapport à la culture. Faute d'en avoir, elle indique que l'ordre du jour a été épuisé.

Madame Hélène MAROUBY souhaite poser une question de la part de Mme ESCLARMONDE. Par rapport à la sobriété énergétique, les trois grands fournisseurs d'énergie alertent sur la nécessité immédiate de réduire la consommation énergétique des ménages. En cause, une production d'électricité insuffisante l'hiver prochain. Elle demande si ces injonctions ont été répercutées auprès des Collectivités Territoriales.

Madame la Maire répond qu'à sa connaissance elles n'ont pas été répercutées et se tourne vers le DGS qui reçoit plus de courrier qu'elle.

Le Directeur Général des Services indique qu'ils n'ont rien reçu d'officiel, ni de la Préfecture ni par d'autres partenaires comme Toulouse Métropole. En revanche, il a entendu dans « l'appel des grands patrons des entreprises d'énergie » à la radio que les collectivités des entreprises étaient aussi comprises. Il précise qu'ils ne les ont pas attendus pour essayer de faire le maximum.

Madame Nadine HURY souhaite savoir, concernant les radars pédagogiques, si cela avait apporté quelque chose et si l'impact de ces radars en place a été mesuré.

Madame la Maire laisse Mme Sophie EXPERT répondre à cette question.

Madame Sophie EXPERT indique que les radars pédagogiques se relèvent en termes de données, et quand ils sont arrivés en 2020, cela n'avait jamais été effectué. Ils ont donc dû télécharger trois ans de données, l'analyse n'a pas été facile, mais elle reste persuadée de l'utilité de ces radars, même s'il y a beaucoup de conducteurs qui ne les respectent pas. Ils ont pu constater certaines pointes de vitesse à certains moments de la journée, mais il n'y a pas ni un espace-temps ni un type de véhicule particulier à cibler en termes de prévention routière. C'est pourquoi ils ont équipé la police municipale d'un radar afin de procéder à des contrôles routiers en plus de ces radars pédagogiques.

Comme il n'y a plus de questions, Madame la Maire annonce que le Conseil Municipal est terminé et souhaite un bel été à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Elle indique qu'ils se retrouveront au mois de septembre.

FIN DE SÉANCE À 19 HEURES 11

Président de séance
Véronique BARRAQUE ONNO



Secrétaire de séance
Ketty ARICIQUE DULAC



